



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 15 avril 2011

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	34	11	4

**OBJET : 36-1 - JEUNESSE  
- ACCUEIL COLLECTIF DE  
MINEURS - ACQUISITION DE  
MATERIEL PEDAGOGIQUE - DEMANDE  
DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT  
AUPRES DE LA CAISSE  
D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

**888-11**

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le **22/04/11**  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le **22/04/11**

Pour le Maire,



Stéphane PINTRE  
Directeur Général des Services

Le vendredi 15 avril 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 08/04/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Yvette MEUNIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Khéra BADAoui, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

#### Procurations

M. Jean-Pierre GONZALEZ à M. Jean LEONETTI  
M. Georges ROUX à M. Eric PAUGET  
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Angèle MURATORI  
M. Audouin RAMBAUD à M. Jacques BAYLE  
Mme Marguerite BLAZY à Mme Simone TORRES FORET DODELIN  
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO  
Mme Nathalie DEPETRIS à M. Yves DAHAN  
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER  
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI  
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, Mme Jacqueline DOR, M. Jacques BARBERIS

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

36-1 - JEUNESSE - ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - ACQUISITION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Commission(s) : COMMISSION EDUCATION - PETITE ENFANCE - VIE SPORTIVE - JEUNESSE  
COMMISSION FINANCES

La Commune met à la disposition des familles antiboises :

- un centre maternel pour les 3-4 ans ;
- des Accueils Collectifs de Mineurs pour les 3 ans $\frac{1}{2}$  -12 ans les mercredis, les petites vacances et les vacances d'été ;
- trois centres de loisirs de proximité pour les 3 ans  $\frac{1}{2}$  -12 ans ;
- un centre de loisirs (centre ados) pour les 12-17 ans ;
- trois espaces jeunes et un atelier musique ;
- un centre de loisirs jeunes (CLJ plage) pour les 12-17 ans en période estivale ;
- l'activité Découverte Escapade pour les 12 – 18 ans les mercredis et samedis.

C'est dans ces Accueils Collectifs de Mineurs, qui ont généré en 2010 près de 68 830 journées enfants, que la Commune développe des activités socio-éducatives déclinées dans le Projet Educatif Local (PEL).

Ainsi, la Direction Jeunesse Loisirs s'efforce d'appliquer de manière pragmatique les valeurs de citoyenneté, de socialisation et de responsabilisation.

La Commune, investie dans la poursuite des objectifs de maintien de la qualité des centres de loisirs, envisage le renouvellement et l'acquisition du matériel pédagogique d'investissement relatif aux équipements, installations, jeux ou encore aux instruments de musique. Ce nouveau matériel répondra aux besoins des enfants et à la réglementation en vigueur.

La subvention demandée par la Commune à la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes est de 21 000 €. Elle représente 50 % du montant total des investissements – estimé à 44 739.48 euros selon document annexé - pour les services Animation Jeunes et Enfance de la Direction Jeunesse Loisirs.

OUI CET EXPOSE  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL

**A l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter et à percevoir auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes une subvention d'investissement.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,



Jean LEONETTI

36-1 - JEUNESSE - ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - ACQUISITION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

**Commission(s) :** COMMISSION EDUCATION - PETITE ENFANCE - VIE SPORTIVE - JEUNESSE  
COMMISSION FINANCES

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM 36-1 - Jeunesse - Accueil collectif de mineurs - acquisition de matériel pédagogique - demande de subvention d'investissement auprès de la CAF -

Date de transmission de l'acte : 22/04/2011

l'acte :

Date de réception de l'accusé de réception : 22/04/2011

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : DCM888-11 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20110415-DCM888-11-DE

Date de décision : 15/04/2011

Acte transmis par : Marianne AUGUSTO

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions